

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1232 décision n° 1232 du 11 décembre 1952

n° 1232

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 décembre 1952

Numéro JO

n° 1 du 01/01/1953

Date du numéro

1 janvier 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Mme Asselefeche Afrassa est engagée pour compter du 10 décembre 1952, à titre essentiellement précaire et révocable, en qualité de lingère auxiliaire au salaire mensuel de 5.620 francs exclusif de toutes indemnités, y compris celles accordées pour charges de famille. L'intéressée est mise à la disposition du Directeur du Service de Santé, en remplacement numérique de M. Houssein Hassan, linger licencié.